



AVIS PUBLIC

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 6 SEPTEMBRE 2022

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉS par la soussignée, Alexandra Brière-Malo, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Saint-Sylvère, qu'en l'absence de quorum, la séance ordinaire du Conseil Municipal tenu le 6 septembre 2022 a été ajournée. La reprise de cette séance aura lieu le jeudi 15 septembre 2022 à 19 h 30

Donné à Saint-Sylvère
Ce 8^e jour du mois septembre 2022



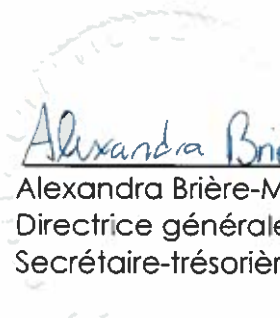
Alexandra Brière-Malo

Alexandra Brière-Malo
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je suis soussignée, Alexandra Brière-Malo, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité de Saint-Sylvère, certifiée par les présentes, sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie aux endroits désignés par le Conseil municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 8^e jour septembre 2022



Alexandra Brière-Malo

Alexandra Brière-Malo
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière par intérim